



Moirans  
de  
Tout Temps

Il nous appartient  
de préserver l'avenir.

# L. J. P. n° 34

## Lettre Interne du Patrimoine

**VISITEZ**  
le site de notre association :  
[www.mtt-association.fr](http://www.mtt-association.fr)

Moirans le 21 juillet 2015

*Bien chers adhérents,*

*Vous trouverez ci-joint les dernières activités depuis le numéro 33.*

### **Diagnostic archéologique du site de l'ancienne usine SADAC sur notre commune en septembre 2014.**

Ces investigations n'ont pu porter que sur les terrains non bâtis à l'est et au nord des grandes halles à sheds (ou toiture à redans), car il faudra attendre la démolition des bâtiments industriels et la dépollution du site avant d'envisager la poursuite des recherches en sous-sol. De plus, poursuivre les recherches s'avère légitime au vu des découvertes déjà réalisées : une dizaine de fosses à résidus de crémation, des premiers et second siècle de notre ère.

**De quoi s'agit-il ?** La connaissance des pratiques funéraires a bien évolué et nous savons maintenant que la pratique du bûcher funéraire, en vogue à ces hautes périodes, s'accompagnait d'une inhumation des restes brûlés. Après la crémation, les proches du défunt recueillaient ses cendres, lesquelles étaient généralement déposées dans un contenant en céramique, en verre ou en métal, lui-même placé dans une petite fosse ménagée dans le sol. Ces sépultures sans doute marquées en surface par des dalles ou un quelconque signe, se trouvaient disposées le long des voies, en bordure des zones habitées. La découverte de Moirans renouvelle et complète nos connaissances sur cette agglomération antique, nommée Morginum sur les itinéraires antiques et pour laquelle plusieurs sites archéologiques ont déjà été identifiés. Ces fosses à vocation funéraire signalent donc la proximité immédiate de l'une des voies desservant le bourg.

Par ailleurs la présence d'un foyer à

pierres chauffées, structure le plus souvent datée de l'Âge de Fer ou de Bronze, a été relevée.

**Rappel sur l'usine :** En 1892, les fabricants de velours et peluches lyonnais Bickert s'installent en face de l'usine déjà existante de la société J. B Martin. Absorbée par un important consortium, l'entreprise textile se maintient à Moirans jusqu'en 1954. Le terrain et les bâtiments sont alors repris par la SADAC (société anonyme dauphinoise d'applications chimiques), à l'origine filiale de la holding J.B Martin, spécialisée dans les matières plastiques. Cette activité assez dangereuse et polluante, en plein centre ville, est transférée en zone industrielle à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs en 2007.

ILL : Les tranchées de diagnostic des archéologues de l'INRAP au pied des usines désaffectées.

### **Fouilles archéologiques, 119 rue de la République à Moirans, en avril 2015**

Cette vaste parcelle destinée à accueillir un programme immobilier se situe à l'entrée ouest de Moirans, presque en face du parc de la Grille. On commence à bien connaître le passé gallo-romain de Morginum, comme les itinéraires antiques, cartes anciennes dressées pour renseigner sur les distances entre les étapes des soldats en marche, dont faisait partie l'actuelle Moirans. Plusieurs interventions archéologiques y ont été menées ces dernières années, tandis que se poursuit une fouille programmée dans l'église Saint-Pierre.

Après une première étude de diagnostic, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a

Moirans  
de  
Tout Temps

Association "Loi 1901"  
pour la préservation  
du Patrimoine  
de la commune  
de Moirans

été chargé de la fouille de plus de 800 m<sup>2</sup> proposés à l'aménagement. Seule la zone en bordure de rue ne recèle plus de vestiges, car les constructions sur cave ont détruit le sous-sol. Mais le reste de la parcelle renferme de nombreuses traces d'occupation antique. Les plus importantes et les mieux conservées occupent la partie sud du terrain, côté aval : des murs bien organisés dessinent des salles dont les sols en terrazzo (sorte de béton antique) sont conservés. Ce type de sol soigné signale une habitation, sans doute assez raffinée puisque les murs étaient couverts d'enduits lissés, blancs ou colorés et que des fragments de pilettes d'hypocauste ont été repérés. Une pièce chauffée par le sol devait se trouver non loin de là. A l'extérieur de ce bâtiment (ou de ces bâtiments?), l'occupation toujours dense évoque plutôt une zone artisanale, avec ses niveaux noircis, ses épandages de tuiles et de galets marqués de nombreux poteaux. Le mobilier archéologique comprend un nombre élevé de pesons pour les métiers à tisser et des amphores d'un type particulier, destinées à transporter de l'alun, matière indispensable au traitement des cuirs et à la teinture.

La présence d'un dolium enterré dans le sol, énorme contenant en céramique souvent utilisé pour le stockage des liquides, renforce cette hypothèse d'une activité de tissage et de teinturerie. La chronologie de l'ensemble de ces aménagements (habitat et artisanat) paraît assez courte : de 30 avant à 80 après Jésus-Christ, après quoi le secteur est définitivement abandonné. Cet abandon précoce est peut-être lié à des problèmes récurrents d'inondations et de glissements de terrains. En effet les bâtiments connaissent pendant leur courte période d'occupation, un épisode de destruction important, renversant les murs et perturbant les sols, lesquels présentent aujourd'hui une pente marquée; vraisemblablement s'agit-il d'un glissement de terrain. Très vite, sur les bâtiments démolis, d'autres édifices sont reconstruits; ces derniers ont laissé moins de traces, car les matériaux en ont été systématiquement récupérés. De plus, l'étude des sables et des graviers par un géomorphologue confirme que le secteur subissait les inondations de la Morge.

Dans cette zone périphérique de l'agglomération antique, les hommes venaient également creuser des fosses pour se procurer sable, gravier ou argile, très utiles dans la construction. Voilà qui ne simplifie pas le travail des archéologues...

En remontant vers la rue, les aménagements sont toujours nombreux mais difficiles à interpréter, à l'exception d'un puits circulaire, de faible diamètre mais bien construit. Ailleurs, les multiples fosses comblées de remblais et les

traces de poteaux épars n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Dans cette zone, l'occupation se maintient jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Responsable d'opération : André Rebiscoul, INRAP

Source : service Archéologie du Département de l'Isère



*Fouilles sur chantier 119 rue de la République*



*Détail fouilles : puits*



*Fouilles : détail*

## Une belle histoire moirannaise avec l'original de Jean Pâris de Montmartel, un illustre Moirannais

Sur invitation de Monsieur le Maire, Gérard SIMONET, et de son adjoint à la culture et au patrimoine, en présence de Monsieur Jean GUIBAL, conservateur en chef du musée dauphinois (Grenoble) et de Monsieur Robert VEYRET, ancien conseiller général de l'Isère, et en présence des représentants de notre association très émus, ce pastel a été présenté le 12 juin dans la salle des mariages à l'annexe de la mairie, bâtiment des frères Pâris. Nous tenons à remercier encore très chaleureusement Madame Arlette LAVIGNE-LUKIC, notre donatrice amoureuse d'histoire. C'est Jean Luc CARTANNAZ qui avait déniché le tableau. Tous deux sont membres de M.T.T.

Installation du pastel de Pâris de Montmartel. Ci-dessous le discours de M.T.T

M. le Maire, Gérard SIMONET,

M. l'Adjoint François FERRANTE,

Madame Arlette LAVIGNE – LUKIC

M. Jean GUIBAL, conservateur en chef,

M. Robert VEYRET, ancien conseiller général,

Mesdames et Messieurs les élus présents,

Je voudrais rendre hommage à la famille Cartannaz, en particulier Jean Luc, à la famille De La Motte, à M. René Girard président de l'association «les amis du vieux Moyrenc», et à Mme Martine Ravanel, la fondatrice de M.T.T.



« Retour » de Jean Pâris : portrait original et sa copie



Le président remercie les personnalités

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Merci M. le maire de votre invitation et merci à toi, Arlette, pour ta généreuse donation au musée dauphinois de ce beau tableau.

Merci à M.GUIBAL et à M.VEYRET qui ont œuvré pour que Moirans en ait une copie.

Chère Arlette, nous nous connaissons depuis de longue date. Vous êtes secrétaire de l'association S.A.H.A.V.Y de Brunoy (société d'art, histoire et archéologie de la vallée de l'Yerres) et également adhérente à notre association depuis 13 ans.

Au nom de l'association Moirans de Tout Temps, nous vous remercions chaleureusement de ce geste généreux.

Une avarie de transport regrettable et bien indépendante de votre volonté, nous a privé de ce tableau le temps de sa restauration par le Musée Dauphinois.

Domage, car nous avons espéré le dévoiler lors des festivités qui ont marqué les 400 ans de l'auberge des frères Pâris et sa restauration par la ville.

Que M. Jean Guibal et ses services soient remerciés de leur excellent travail de restauration de ce très beau pastel qui nous tient à cœur.

Que M. Robert Veyret soit également remercié pour son précieux et fidèle concours dans notre action de préservation de notre patrimoine local.

Merci à vous tous d'être présents et de bien faire autour de vous, la promotion de ce portrait d'un Moirannais illustre.



Engagement de prêt du tableau original



Monsieur Guibal présente l'original restauré

## **Emouvant départ à la retraite de Monsieur Robert Veyret, ancien conseiller général:**

Robert Veyret était convié le 19 juin dans la salle des mariages à l'annexe de la mairie pour recevoir au nom de nombreux moirannais les remerciements justifiés par quarante années d'engagement dans la défense des intérêts de notre canton. Après que monsieur le Maire Gérard Simonet eut évoqué les liens entretenus par des années de collaboration pour le bien de notre commune, il nous donna la parole, et quelques membres de MTT entonner une chansonnette spécialement composée pour la circonstance.

Puis ce fut le tour de Monsieur André Vallini, Secrétaire d'État et Sénateur, d'évoquer les liens d'amitié nés du partage de mêmes convictions. Il évoqua également le travail accompli au sein du conseil général dont Robert Veyret fut le vice-président, «Monsieur Vallini lui-même en tant président».

Enfin vint le tour de Robert Veyret: visiblement très ému, il retraça les réalisations importantes qui ont marqué ses mandats successifs depuis le temps de Max Monnet et celui de Gérard Simonet. Puis il insista sur les rapports humains « j'ai entendu des confidences, parfois les secrets, les souffrances. Mais il termina, « j'ai aussi partagé les joies, les peines et j'ai entendu des cris joyeux dans les bons moments de la vie ». De nombreux cadeaux lui ont été offerts.



*Remise de cadeaux par le Maire à R. Veyret*

## **Chansonnette de M.T.T**

(Sur l'air de... «dans la troupe y a pas d'jambe de bois»)

Dans not' canton y a Robert Veyret,  
Des amis, d'plus en plus il avait.  
Nous sommes fiers d'en faire partie, c'est un grand honneur,  
Maintenant de sa re-traite a sonné l'heure.  
Entre Voironnais et Vercors  
Des petites massettes et des castors  
Le SYMBHI et le PAPI-2, il y a nous autres,  
Merci Robert toi notre bon' apôtre.  
SIRAC, SMAV et Conseil Général  
Toutes les vieilles pierres cantonales  
Quelques petites subventions nous ont permis  
d restaurer  
On a fait du bon boulot, on va continuer.  
Cher Robert sauras-tu profiter  
D'une retraite amplement méritée  
Avec tous ces quidams qui vont te solliciter  
Tu leur fermeras pas ta porte au nez.  
Humaniste, faudra te partager  
De Saint Jean à tout l'département  
Pour boire le bon vin chaud préparé par Gégé  
Ou fêter la Sainte Barbe avec les pompiers.  
Trent'neuf ans toujours à nos côtés  
Bénévoles et autres présidents,  
Donneurs d'sang ou pompiers et toutes les collectivités  
Et notre association Moirans de Tout Temps.  
Dans ton joli Malleval bien-aimé  
Puisses-tu alors te ressourcer  
Merci Mireille ta bonn' fée depuis des années



*Les membres poussant la chansonnette*

## **LE CHIFFRE DU MOIS**

# 26790

visites sur notre site web depuis son lancement fin décembre 2009.



*Bien cordialement à vous tous,*

*le Président Gérard LIOT - le Vice-Président Jacques DESCHAUX - la Secrétaire Nadine BELMUDES*

Rendez service à votre association, après avoir lu la Lettre Interne du Patrimoine, donnez-la à vos amis

**Sur invitation de Robert Veyret et de son épouse,** quelques membres de MTT, se sont rendus à Malleval, village natal de Robert. Merci Robert et Mireille pour ce sympathique accueil et pour la petite mais émouvante balade historique.



*L'intérieur de l'Église de Malleval (côté droit)*



*L'intérieur de l'Église de Malleval (côté gauche)*



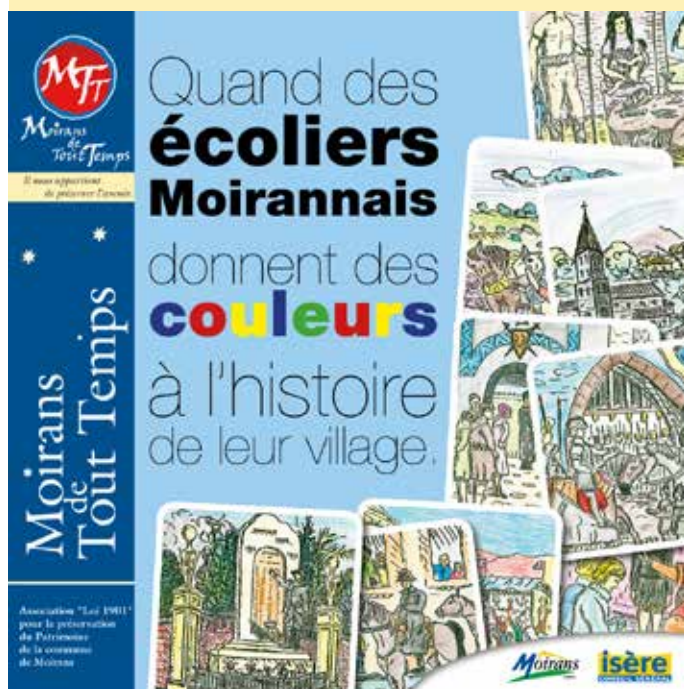
*Robert Veyret retraçant l'histoire de l'église et du village*



*Malleval vue d'en haut*

**Revue spécifique proposée dans le cadre du programme scolaire « l'histoire ».**

Notre association a souhaité faire travailler les écoliers des écoles de Saint Exupéry et Saint Pierre sur l'histoire de notre village. Ces élèves ont ensuite effectué une sortie découverte, munis de l'autoguide édité par M.T.T. Ils ont débuté leur parcours par le Parc de la Grille et ont achevé la visite par un pique-nique au parc du Vergeron.



*Ecoliers en pique-nique*



*Mâîtres et élèves en pique-nique*

## **Un porche et son mur en danger, 26 rue Roger Dumarais**

M.T.T, en collaboration avec la commune souhaite défendre ce patrimoine que l'ensemble des Moirannais ont toujours vu. Notre association a saisi notre fédération de rattachement, la FAPI (fédération des associations du patrimoine de l'Isère). Nous avons expliqué aux propriétaires que MTT est tout à fait d'accord pour soutenir ces 8 personnes dans leur démarche de sauvegarde du patrimoine local, mais MTT n'est pas en mesure d'apporter un concours financier. Après de nombreuses recherches dans des documents très anciens, nous avons proposé quelques pistes:

1. Les propriétaires peuvent faire la demande du label patrimoine en Isère : 25% de subvention pour un patrimoine privé, mais il faut faire un dossier et le présenter à la commission; du fait de la réorganisation du CG38 réunion prévue à la fin de l'année.

2. Par ailleurs, comme c'est visible de la voie publique et que le portail fait partie d'un inventaire, les propriétaires peuvent faire une demande d'octroi de label fondation du patrimoine où il y a une possibilité de défiscaliser à hauteur de 50% les travaux au titre de l'impôt sur le revenu; mais comme il y a 8 propriétaires, c'est un cas d'école qu'il faudra étudier avec le délégué de la fondation du patrimoine.

3. Les propriétaires peuvent mener des actions pour la restauration: mécénat populaire ou crowdfunding, financement participatif...

4. En tout état de cause, il ne faut pas baisser les bras, car l'aide de la mairie, plus défiscalisation, plus actions de dons, on devrait s'approcher peu à peu de la somme nécessaire à la restauration de ce beau porche.

Affaire à suivre... Nous demandons aux adhérents d'être vigilants.



*Porche et mur attenant*



*Côté droit du porche*



*Vue de l'intérieur côté cour*



*Le porche côté cour*